

Évolution de l'occupation des sols par grand type de catégories

Évolution de la surface d'occupation des sols par grand type de catégories

de l'enquête Teruti-Lucas.

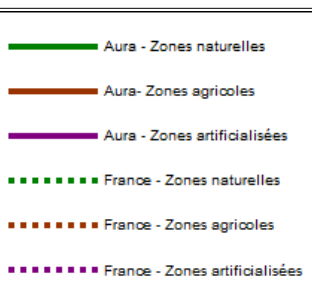
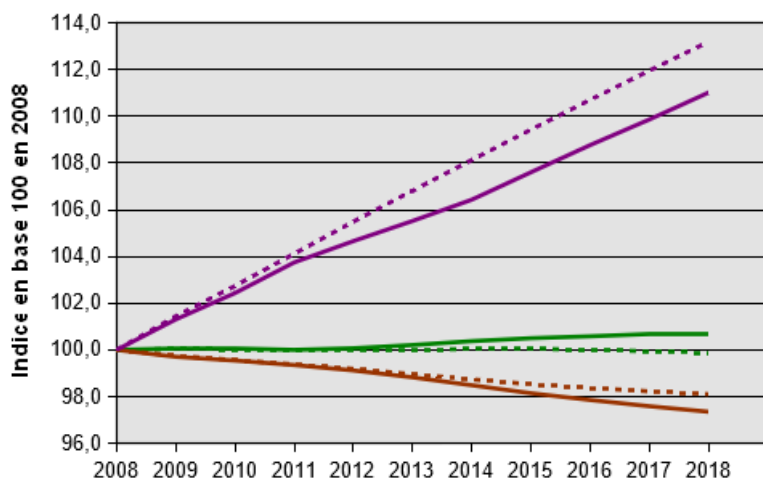
En Auvergne-Rhône-Alpes, de 2008 à 2018 :

- Zones artificialisées : **+11,0%** soit 60 000 ha,
- Zones agricoles : **-2,6%** soit 84 000 ha,
- Zones naturelles : **+0,7 %** soit 24 000 ha,



Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution de la pression exercée par l'artificialisation des sols sur les zones agricoles et naturelles. L'artificialisation et la destruction des milieux naturels constituent en effet l'une des premières menaces qui pèsent sur la biodiversité. L'artificialisation concerne environ 6000 hectares par an en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 10 ans et cette évolution reste plutôt stable. **La surface artificialisée représente 8,5 % de la région contre 7,7 il y 10 ans et 5 % au milieu des années 80** (données Teruti série longue, AGRESTE)

Evolution de l'occupation des sols par grandes catégories
Données Teruti série longue



Description	Cet indicateur donne l'évolution en hectares et en pourcentages des 3 grands types d'occupation du sol définis par l'enquête statistique Teruti-Lucas, reconduite tous les ans : <ul style="list-style-type: none"> • sols artificialisés (sols bâtis, revêtus ou stabilisés et autres), • sols agricoles (cultivés ou toujours en herbe) • sols naturels (sols boisés, landes, friches, glaciers, zones humides et sous les eaux, zones interdites). Pour plus d'information sur la nomenclature et la méthodologie, voir https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-Teruti-Lucas%202018/methodon/
Type d'indicateur	Pression
Source	Enquête Teruti-Lucas, Agreste, service statistique du ministère de l'Agriculture.
Fréquence d'actualisation	3 ans
Période couverte	2006-2018
Comparabilité	France, voir graphique
Limites	Teruti est une base de données statistique issue d'un échantillonnage par points qui ne permet pas d'analyse cartographique.